

RAPPORT N°236 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 20 JUIN 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 13 au 20 juin 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de la période. Les victimes sont un homme abattu par un agent de police à Bubanza et une femme poignardée par son mari à Gitega. Les deux criminels ont été arrêtés.

Le rapport évoque aussi cinq (5) cas d'arrestations arbitraires et illégales. Les victimes sont des membres du parti d'opposition CNL dont deux candidats aux élections collinaires.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Un homme nommé Élysée Havyarimana a assassiné son épouse Rose Nahimana à coups de poignards sur la colline Mugitega, commune Bugendana, province Gitega (centre du pays) dans la nuit du 10 juin 2020. Des témoins rapportent que le mari avait déjà tenté d'éliminer son épouse afin de se remarier avec une autre femme.

Sos-Torture/Burundi note que le présumé auteur a été arrêté et écroué à la prison de Gitega.

- Un agent de la police a abattu Rénovat Nduwayo sur la colline Gifurwe, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza (ouest du pays) dans la soirée du 14 juin 2020. Des témoins rapportent que la victime est un propriétaire de bistrot. Des agents de police sont entrés dans son bistrot pour lui demander d'éteindre la musique de sa radio, ce qu'il a fait. M. Nduwayo a ensuite reçu deux balles pour avoir refusé de donner au policier le flash disk contenant sa musique. Un autre client du bar a été blessé à la suite des tirs.

Sos-Torture/Burundi note que l'agent de police APC Charles Hakizimana a été arrêté et condamné à perpétuité par le Tribunal de grande Instance de Bubanza dans un procès dit de flagrance le 19 juin 2020.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Emmanuel Manirakiza, Jean Nzoyisaba et Fabien Nzeyimana sur la colline Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 11 juin 2020. Des proches rapportent que ces trois personnes se trouvaient à leurs domiciles respectifs avant qu'un groupe d'imbonerakure ne les interpelle. Ils accusent les trois jeunes hommes d'avoir fêter la mort de l'ancien président Burundais Pierre Nkurunziza.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales menées par des membres du parti au pouvoir ainsi que la complicité des services de police de la zone Mugina. Des proches rapportent en outre que ces trois personnes sont des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté), ce qui serait à l'origine de leur détention illégale et abusive.

- Le responsable du service national des renseignements de la province Rumonge a arrêté André Hakizimana et Gasongo dans la commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 16 juin 2020. Des proches rapportent que les deux hommes sont des membres du parti d'opposition CNL et candidats aux élections collinaires d'août prochain. M. Hakizimana a par ailleurs été interpellé alors qu'il allait déposer son dossier de candidature au bureau communal de la commission électorale.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires. Le SNR n'a donné aucun motif à ces détentions, ce qui laisse craindre des motifs politiques.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE